L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 19 DECEMBRE.

FEUILLETON.

LE BEAU SOLIGNAC.

— PAR JULES CLARETIE. —

VI

Le bouquet de roses.

Le beau Solignac était content. Mlle de la Rigaudie lui eût refusé son appui qu'il s'en fût certainement passé et qu'il eût donné suite à ses projets sans elle et, au besoin, malgré elle; mais il trouvait bon que la mariée s'occupât à détourner l'attention de ses gens et les empêchât de connaître ce qui allait se passer dans le jardin de l'hôtel.

Le colonel donna ordre à Castoret de se procurer des pelles et des pioches, et de faire passer à Claude Rivière les instructions voulues pour que le commandant se mît d'accord avec ses amis du dehors. Il s'agissait de travailler en même temps et d'arriver à l'heure dite dans le passage souterrain déblayé par Solignac. Le coup où le commandant Rivière descendait régulièrement une fois par jour, durant une heure, pour respirer et prendre un peu d'exercice, communiquait justement par un très petit corridor avec la partie d'un caveau qui donnait—Solignac en était certain après avoir étudié la configuration du terrain—dans les caves de l'hôtel de la Rigaudie. Claude Rivière savait, dès le premier jour de son séjour au Temple, remarqué ce corridor avec cette espèce de magnétisme des prisonniers, qui devinent par quel chemin on peut aller droit à la liberté.

Le malheur voulait que les gardiens de la prison, sur le qui-vive sans doute, fussent toujours debout comme des sentinelles, au seuil de la porte qui, de la prison donnait sur la cour, et l'œil sans cesse fixé sur le corridor qui, attirait le commandant comme une certitude de salut.

—Mais la foi qu'avait Claude en Solignac était telle qu'il ne doutait point de sa délivrance prochaine.

—Il y a un mot que le colonel ignore, pensait Rivière, c'est le mot *impossible*. A cette heure, il doit agir!

Et le prisonnier sentait vaguement, derrière les murailles hautes, comme une volonté active qui triompherait des verrous et des geôliers.

Claude descendait, une après-midi, dans cette cour tant de fois déjà parcourue, lorsqu'il fut tout surpris de ne pas trouver immobile et aux aguets, comme d'habitude, le gardien qui l'empêchait de s'approcher de la porte du caveau.

Se voyant seul, Rivière, en quelques pas, s'engageait dans le petit corridor et, arrivé devant la porte, la secoua légèrement pour se rendre compte de sa solidité. Les ais en étaient épais sans doute, mais l'humidité les avaient disjoints et, à travers leurs baies, un air humide et froid, l'air des caves, enveloppa le visage du commandant.

—C'est bien un caveau, se dit Rivière. On doit pouvoir sortir par là.

Il chercha rapidement et presque à tâtons, car le corridor était sombre, la place de la serrure. En le touchant, il put se convaincre qu'on pouvait la faire sauter assez facilement. Et la porte clé-même pouvait être soulevée sur ses gonds et jetée à terre.

—Le salut viendra de ce côté, se dit Rivière, comme s'il eût pressenti le plan de campagne même de Solignac.

Il rentra en hâte dans la cour. Le lendemain Claude Rivière passait, pour se rendre au préau, lorsqu'une sorte d'ouvrier qui travaillait, en chantant, comme à récrépir le mur, lui fit la bonde assez brusquement et lui indiqua sur le sol une espèce de motte de terre que le commandant, intrigué par le coup d'œil de l'artisan, ramassa en hâte. Dès qu'il se vit dans la cour, Rivière écrasa entre ses doigts cette boulette de terre et y trouva l'indication exacte des moyens de salut que Solignac comptait employer. Rivière avait bien deviné. C'est par le petit corridor et le caveau que le commandant devait s'enfuir. Il avala brusquement le petit morceau de papier au moment où le gardien apparaissait, au bout de la cour, mais saluant, cette fois, s'inclinant et souriant, comme on dit, pour laisser passer un personnage que le commandant Rivière reconnut dès le premier coup-d'œil et qu'il prit d'abord pour un nouveau prisonnier.

C'était celui des Philadelphies qu'on appelait *Farus*, le colonel Bernard Thévenot.

Haut de taille, maigre, tout en tendons et en os, une sorte de don Quichotte aux moustaches rudes, avec des yeux noirs et brûlants enfoncés sous des arcades sourcilières, que des touffes de poils surmontaient comme des herses et des ronces eussent surmonté deux grottes, le colonel Thévenot, sévèrement boutonné dans ses vêtements bourgeois, avait l'air vraiment farouche, presque sauvage. Une honnêteté d'or pur se cachait, avec une volonté de fer, sous cette rude enveloppe. Le colonel Thévenot, quoique sévère, était aimé. Les soldats l'appelaient *le juste*. Ils eussent pu dire le justicier.

Claude vit, avec un certain effroi, cet homme entrer à, dans la cour d'une prison. Était-il donc arrêté comme lui?

—Qu'y a-t-il colonel, demanda rapidement Rivière en s'approchant de Thévenot.

—Rien. Pas un signe, pas une marque d'étonnement. Je viens ici sous prétexte d'inspecter la prison.

—Vous n'êtes pas prisonnier?

Et Rivière resurta.

Le colonel se tourna vers le gardien.

—Je puis bien dire un mot au commandant Rivière?

Le gardien avait porté la main à son front et saluait militairement.

—Je n'ai rien à vous refuser, mon colonel, dit-il.

Thévenot fit, sans affectation, quelques pas dans la cour de façon à se trouver assez loin du gardien, qui demeurait d'ailleurs immobile et respectueux.

—En bien! dit le colonel, il se faisait temps que les traites fussent retirées chez vous, mon pauvre Rivière. Quel coup de Bleu! nous étions ruinés.

—Les actions présentées? demanda le commandant.

—Non. Les cinquante mille francs en billets nous suffisent pour les frais actuels.

—Vous avez raison; ces traites sont à vue, c'est de l'argent monnayé. Quand il le faudra vous toucherez.

—Mais quelle inspiration a eue Ondet de faire envoyer ses fonds à Bordeaux! Son dernier ordre, hélas! Vous ignorez sans doute ce qui s'est passé, commandant, ajouta Bernard Thévenot. Ondet est mort.

—Le duc d'Otrante me l'a appris.

—Mort assassiné, dit Thévenot.

—Assassiné!

—Le soir du lendemain de Wagram, à quelques lieues du champ de bataille. Ondet, attiré dans un guet-apens, a été littéralement fusillé, la nuit, par une troupe spontanée.

—Des Autrichiens!

—Non, des gendarmes français. Vingt-deux officiers, vingt-deux braves, sont tombés autour de son corps. Ils se sont fait tuer pour lui, on les a égorgés comme lui!

—Infamie! dit Rivière en serrant les poings.

—C'est moi, continua Thévenot, que l'on a cru pour remplacer celui qui est tombé. La police de Savary et celle de Fouché ne se composent pas du moins mes actions. Plus libre d'agir, je puis rendre plus de services à la cause. Et c'est aussi que je vous apporte les moyens de fuir!

—Vous, colonel!

—Le pain qu'on vous donnera ce soir contiendra une pince et une lime. Dans trois jours, le détachement qui fera le service du Temple sera commandé par un officier des nôtres. Vous n'aurez qu'à demander à faire, pour raison de santé, une promenade du soir. On aura apporté pour vous des vêtements et, ainsi déguisé, vous pourrez passer devant les sentinelles comme un ouvrier qui revient de l'ouvrage. Des artisans, demandés pour quelques réparations, travaillent justement au Temple.

—Je vous remercie, colonel. Je vois que vous n'oubliez pas les serviteurs de votre cause.

—C'est par amitié et c'est par égoïsme. Les hommes comme vous sont rares. On ne vous a pas remplacé comme trésorier du comité. Ainsi ...?

—Ainsi, je me servirai des instruments mis à ma disposition.... Mais je vous demande de ne point mettre le dénuement offert; j'attendrai l'aide d'un ami tout dévoué qui, à cette heure, doit travailler pour moi!

—Un ami! Lequel! Un des nôtres?

—Non. Mais l'âme la plus vaillante et le cœur le plus intrépide, Henri de Solignac!

—Un héros, oui, sans doute, fit le colonel Thévenot, mais une tête brûlée.... Avez-vous donc plus de confiance dans ses projets que dans les miens?

—Je suis sûr de sortir du Temple, puisque le colonel Solignac a juré de m'en faire sortir.

—Et quand cela? Avant le terme que je vous assigne?

—Dès demain!

—Eh bien, à votre aise! dit Thévenot. L'important est d'échapper au peloton d'exécution. Ne rompez votre pain que lorsque vous serez sûr.

—Merci, colonel, et à bientôt.

—Dieu vous garde! dit Bernard Thévenot en terminant brusquement l'entretien et en se retournant vers le gardien qui d'ailleurs n'avait pris la peine de rien écouter.

Le soir même, Claude Rivière, en brisant le pain de la prison, y trouva la lime et la pince dont le colonel Thévenot lui avait parlé. Il les cacha dans ses vêtements, entre sa chemise et son gilet, attendant, maintenant, avec assurance, la nuit du lendemain.

Les pinces et la lime lui serviraient pour ouvrir la porte de son cachot. En quelques pas, il atteindrait la cour où il avait l'habitude de se promenade quotidienne. Une porte à franchir, quelques marches à descendre. La nuit, la petite cour était déserte. On pouvait arriver, en toute hâte, par le corridor, à la troisième porte, qui donnait, elle, sur le caveau—sur la liberté—et une fois là, Solignac attendait, agissait, et le commandant était libre.

Il se sentait déjà pris de fièvre à l'idée qu'il allait revoir cette Thérèse qui l'avait trahi et cet homme, ce lâche, qui lui avait menti.

Il comptait maintenant les heures et, lorsque dans la nuit, la lugubre sonnerie de l'horloge du Temple laissait tomber ses notes timbrées comme un glas, il lui semblait que chacun de ces coups de marteau célébrait la liberté reconquise, la vengeance savourée.

Solignac, lui aussi, se disait à chaque heure nouvelle:

—Demain, à pareil moment, Claude Rivière sera libre!

Il n'était pas impatient au surplus. Il attendait avec la sérénité vaillante de ceux qui, dans la vie, ont rencontré la certitude. L'hésitation était inconnue de cet homme. La journée qui allait précéder la nuit fixée pour l'évasion devait, au surplus, être étrangement remplie et le doute ne pouvait certes y trouver place.

Fouché,—sorte de vice-empereur à cette heure, et qui naguère, avec une activité bien faite pour rendre jaloux Napoléon, toujours irrité lorsqu'on agissait sans lui, organisait avec Bernadotte la levée des gardes nationaux destinés à protéger la ligne de l'Escaut,—Fouché avait décidé Clarke, duc de Feltre, alors ministre de la guerre, à passer, au Carrousel, une revue de troupes en un moment à Paris afin de donner à la population parisienne, rassurée depuis Wagram, mais pressentant toujours des dangers vers la frontière du Nord, un de ces spectacles qui relèvent les esprits par un appareil guerrier et entretiennent devant les yeux le mirage de la gloire. Étaient précisément les mots dont Fouché, qui se croyait qu'à demi à sa propre phraséologie, s'était servi pour vaincre la résistance du duc de Feltre, lequel voulait laisser à l'empereur le privilège de ces journées d'apparat.

Les revues militaires étaient alors le grand divertissement des Parisiens et le grand plaisir des Parisiennes. Il fut donc fort de mode de se rendre, comme à l'Opéra-Buffa ou à la promenade de Longchamps, les défilés magnifiques de ces soldats aux guêtres de coutil blanc, aux lourds schakos dont les gigantesques plumes se balançaient sous les arcs de triomphe des casautales, la vue de ces bonnets à poil rouis par la pluie et brûlés par la poudre, de ces drapeaux déchiquetés apparaissant dans des ruisselements de bonnettes, de ces forêts de flammes qui clapotaient au-dessus des vastes croupes des lanciers rouges, ces pompes de la guerre heureuse, étouffant la pensée, remplaçant la liberté par des apothéoses où les mêmes d'actifice, et le feu de Bengale avait la couleur du sang versé, ces magnificences de la force grisaient et éblouissaient un peuple qui ne pouvait rien faire qu'admirer en attendant que vînt l'heure de gémir.

Ce n'était qu'une petite revue qu'allait passer le duc de Feltre, mais elle tirait sa signification et son patriotique intérêt des circonstances. La population allait évidemment profiter de cette fête pour montrer la joie qu'elle avait éprouvée à la nouvelle de Wagram.

—D'ailleurs, disait Fouché, la conclusion de la paix menace de traîner longtemps. Il faut occuper les cerveaux bouillants. Du pain et des jeux!

Solignac avait reçu l'ordre de se rendre à la revue. Son régiment, cantonné à cette heure aux environs de Schœnbrun, n'y figurait point sans doute, mais le colonel venait de Wagram en chef de ligne. Allons donc! Il fallait bien qu'il fît partie de l'armée du Danube tout entière. Les clairons sonnaient dans les rues dès le matin, les tambours remplissaient Paris de leurs roulements parents à des rafales au-dessus desquels les notes claires des trompettes éclataient, gaies et enlevantes, avec des accents de bravade et de bonnaise. Les soldats passaient, marquant le pas, satiqué et superbes, et ceux des bons bourgeois qui les suivaient pas, d'une même allure, les mains enfoncées dans les poches, regardaient s'éloigner les bataillons, semblables à un seul être humain, dans la profondeur des rues.

Les fenêtres des maisons de la place du Carrousel, alors étroite, étaient garnies de curieux, et les troupes revenaient former le carré sur la place, laissant seulement un passage libre pour permettre à l'état-major du ministre de la guerre d'aller se grouper devant l'arc triomphal du Carrousel, que l'architecte Fontaine avait élevé, trois ans auparavant, d'après l'arc de Septime-Sévère. On apercevait, au loin, aux fenêtres des Tuileries, des robes de femmes, des uniformes et des toilettes.

Les rues adjacentes, ces étroites rues, sinueuses et obscures, fourmillaient de gens sans occupation et qui jouaient des coudes pour apercevoir de loin quelque chamarure ou quelque plumet, pour entendre l'écho d'une cimbale ou d'une peau d'âne frappée par les baguettes. Le temps était beau, un temps splendide de juillet assez doux encore, mais plein de soleil.

La voie la plus encombrée était d'ailleurs cette *rue Impériale*, à peine construite, encore livrée aux maçons et aux démolisseurs, qui passant à travers les vieilles maisons de ce triste quartier, mettaient les Tuileries en communication avec le Louvre. La foule s'y portait, pressée, bouleuse, bruyante, fendue souvent par quelque régiment qui, tassant les curieux, s'ouvrait un milieu d'eux une sorte de sillage. Les voitures, les berlines, où les élégantes se tenaient étendues dans leurs toilettes aux couleurs tendres, le col et les bras nus, la tête ployée de rubans, les landaus, les cabriolets aux panneaux gros bleu, vert d'eau, cerise, ou vert olive, ne pouvant circuler, dans ce fleuve humain, demeurant immobiles des deux côtés de la rue, et la foule roulait, où l'on peut dire, entre ces deux rives d'équipage. Les voitures plus légères mêmes, comme les cabriolets, les guigues, les phétons de la bokaye, ne s'aventuraient point à s'ouvrir un passage. Il est des heures où la multitude est la souveraine maîtresse. Le nombre étouffe tout une armée.

(*A continuer.*)

LISEZ LES PETITES AFFICHES.—"M. C. C. H.... demande, poste restante, cinq millions pour les frais d'étude d'une propriété de Paris port de mer. On est prié de charger la lettre d'envoi dans la trappe qu'elle se ségare."

—Une pilule nouvelle à la main dans *Paris-Journal*:

Un professeur avait donné pour devoir français à des élèves sur le point de quitter le lycée, ce sujet fécond et palpitant: *Du choix d'une carrière.*

La pieuse maman qui lui tomba sous la main portait cet exorde:

"Pour choisir une carrière, je ne dois pas consulter mes facultés ni mes goûts, mais je dois demander, avant tout, quels sont les connaissances et les appuis dont mes parents disposent, afin d'entrer là où je serai sûr d'être le mieux protégé et d'avoir l'avancement le plus rapide."

THÉ OU CAFÉ.

Pour les meilleurs et les plus économiques des

THÉS OU CAFÉS,

Adressez-vous au

Grand dépôt de Thés,

(Stem Coffee Mills.)

5.....Rue du Camp.....5

(A une porte de la rue du Canal)

AVIS.—La maison se charge de faire dépeser, GRATIS sur les navires, les thés aux et les chas, à la Nlle-Orléans, le Thé et le Café qu'elle vend.

21 nov—

J. A. PERIER,

250 & 252 RUE ROYALE.

Entre St-Philippe et Ursulines.

Liquidation! Liquidation!

MADME PERIER s'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques plaids nuds de Pérpil, Debain, Wpiter, Thibout.

Aussi un grand assortiment de Plaids Cs se compte nuds

2 nov—2m—D May J.

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 31, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES—EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a un magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger etc.

BOIS DE ROSE,

BOIS D'ACAJOU,

BOIS DE NOYER,

BOIS DE CHÊNE et en

BOIS D'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 31 rue Royale, coin bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jorgensen, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No de la rue Bacourt.

Stephen Kraus, colin des rues Annonciation et Washington.

Charles Roemer, propriétaire du magasin seliotte du No 50 de la rue Tchoupitoulas.

A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.

Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Naguine.

Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.

Mme Ann O'Heron, 288 rue du Camp.

A. J. Wicker, 198 rue Washington.

Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades

Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery No 282 rue Villere.

George Steuernagel, 188 rue Villere.

W. A. Kowalski, 188 rue Tchoupitoulas.

Jean Duratin, 96 rue Gaiennie.

Capt. Jas. A. Sylvester, 342 rue St Charles.

Mme M. J. Brun, sage-femme, 331 rue Magasins.

Mme E. Siebrandt, sage-femme, 224 rue du Camp.

H. H. Finegan, jauger en chef de la Douane des E. U.

O. C. Thielman, grocer, 354 rue des Magasins.

BALANCES

DE

FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 — Rue du Camp, — 58

20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 63...RUE VIEILLE-LEVEE...No. 63

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et Importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

13 déc—12m Nouvelle-Orléans.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

FRÉRÈRE, Daniel, samedi, 25 décembre.
FRANCE, Trudelle, samedi, 8 janvier.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin)
Première cabine, $120 et $130 suivant l'emplacement—Seconde $70—Troisième $40—Entrepont, $30 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.
Billets aller et retour à prix réduits.

LOUIS DE BÉRIAN
Agent, 55 Broadway, New-York,
ou à L. GRANJIN, Agent,
nov—4m Galier Court, Lettre E. N. O.

BREMEN.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREMEN et le NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à Cherbourg.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous:

Hansa.....	De Brême. 15 sept.	de la Nlle-Orléans. 24 oct.
Frisia.....	1 oct.	21 nov.
Donau.....	24 nov.	
Trasilia.....	22 déc.	

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers toucheront au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 50

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Havre ou à Brême

Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 40

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres..... $35 en or.
Entrepont..... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
nov—1m No 43 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CONTEE,
Le steamer

HUDSON,
Gager, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

Jeudi, 23 déc. à 8 h. A. M.

Passage.....$50.

Cette ligne rend aux voyageurs une connaissance plus directe entre LIVERPOOL, BREME et la HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à:

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 61.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de la Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Prime reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872.....	$192,287
Primes sur les Risques de feu.....	$122,490 18
Primes sur les Risques de rivières.....	22,811 44
Primes sur les Risques de mer.....	36,771 18
Moins les primes rendues.....	2,177 64
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873.....	30,687 00— 34,614
Primes nette pour l'année 1873.....	$184,673 54
Déficit pour l'année 1873.....	22,348 12
	$157,324 42
Pertes payées durant la même période—	
Sur les Risques de feu.....	$49,967 [illegible]
Sur les Risques de rivières.....	10
Sur les Risques de mer.....	35,725 12
	$85,692 [illegible]
Réassurances.....	1,461
Taxes.....	2,723
Réfaction au lieu de compétence et Profits et Pertes, moins la compte de 1872.....	18,564 81
Intérêt du sur les Scrips non encore payés.....	20,197 22
	$144,639 [illegible]
Mort escompte et intérêts	25,612 43— 25,872
	$154,864
Pertes non réglées.....	20,00
	$154,54

La Compagnie possède l'actif suivant:

En caisse..... $29 604 [illegible]
Effets à recevoir sur prêts et sur gages..... [illegible]
Effets à recevoir sur Primes..... $2,275 [illegible]
Effets à recevoir en vue de recouvrement..... $1,005 [illegible]
Propriété foncière..... 50,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans..... $25,566 [illegible]
Actions de Banques..... $4,720 [illegible]
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock..... 4,000 00
Actions du Harbor Protection Company..... 800 [illegible]
Bons de la Grand Lagoon Maçons Libres et Accepts..... 3,000
Bons I. O. O. O. F. Hall Association..... 5,000
Actions de Compagnie d'assurance..... 1,[illegible]
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association..... 5,[illegible]
Compte suspendu de Bons et d'Actions..... 255,156

L'état suivant est une copie exacte faite sur le livre de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.

A. W. HUSTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce seizième jour de janvier, A. D. 1874 comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO,
Notaire Public.

Rapport sur l'Etat

DE LA

BANQUE NATIONALE DE L'ETAT,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes.....	$1,115,402 19
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation.....	556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques.....	25,718 45
Dû par des agents de réserve, approvisionnements.....	26,781 98
Dû par d'autres banques nationales.....	23,066 88
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat.....	189,012
Propriétés foncières, mobilier et installations.....	129,715 10
Dépenses courantes et taxes payées.....	33,563 69
Primes payées.....	55,600 00
Echanges pour le Clearing-House.....	$121,818 32
Billets d'autres banques nationales.....	36,962 00
Petite monnaie (y compris les nickels).....	2,876 79
Dépôts.....	77,279 17
Billets Legal Tender.....	466,833 00
	$705,896
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation)	25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat 5 pour cent).....	4,000 00
Total.....	$3,996,545 96

PASSIF.

Capital payé.....	$850,000 00
Surplus.....	38,590 84
Autres profits non-partagés.....	87,474 50
Billets de banque nationale, non réclamés.....	500,000 00
Dividendes non payés.....	6,931 15
Dépôts individuels sujets à des chèques.....	$1,322,271 00
Certificats "demand" de dépôts.....	7,000 00
Chèques certifiés.....	12,860 86
Chèques du calsier, non payés.....	160 00
	1,342,332 65
Dû à d'autres banques nationales.....	79,841 16
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat.....	21,456 66
Total.....	$3,996,545 96

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 14me jour de juillet 1874.

THEO. GUYOT, notaire public.

Exact—Témoins:

S. A. WILLIAMS,
JOS. DUMBAR,
WM. S. VIGNEUT,
Directeurs.

ASSURANCES.

GERMANIA INSURANCE COMPANY.

BUREAUX No 124 DE LABRE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN 1858,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. ENGYZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theard, G. H. Braughin, Geo. Binder, P. Thormählen, H. Curtius, G. L. L. Mayer, Jr, Joe Kol, C. Del Bondio, H. Oerthing, Frank Vattat, P.W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling, A. Gaiser, L. Rieder, J. A. Weiler, L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zeberbier, J. Hassinger, H. Schulz, F. M. Ziegler.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHAPEZEAU, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire

DIRECTEURS:

Victor Maignan, A. R. Broussaud, J. B. Sarpy, E. Rocaché, B. caisy, H. Gaily, I. Bayle, A. Chapezeau.

fév—1an

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL.....$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

DIRECTEURS:

ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
R. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents etals dû et paie un intérêt de deux pour cent. Dépôts reçus tous les jours six à sept heures.

12 oct 74—1an JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

No 84 rue Carondelet.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thomas A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Chas. J. Legendre, Edward Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

DAVID URQUHART,
Président.

CHAS. WILBRAW, Trésorier. TOMASTIN, Secrétaire.

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Burgundy.

J. L. GUERTNER, Président.
M. RENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et parles enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les dépôts faits par les hommes mariés peuvent être retirés par leurs épouses et leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts spécifiés à leur nom. Le encouragé les enfants à en augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des bonifications en proportion. Ils ne peuvent à la fois ouvrir la Banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà. Elle alloue un intérêt de 6 pour cent par année qu'elle paie semi-annellement, ou ajoute au capital.

Vous les donnera sans travailler à ses dépends.

"$1.000.000"

EST la moyenne du bénéfice que paient tous les mois aux porteurs de privilèges d'achat, d'offres spéciales et d'actions, dans la maison de M.M. Alexander Frothingham & Co., 12 Wall street, New York, qui, en ne demandant aux personnes qui désirent gagner leur pain que 10 dollars pour commencer, et en leur payant régulièrement, chaque mois, des sommes considérables, leur rapporte bien souvent des milliers de piastres par mois. Ceux qui ont commencé avec quelques milliers d'argent, se placent journellement des avantages que les grands opérateurs, eux-mêmes, ne peuvent pas obtenir. Demandez le rapport du Commodore Frothingham, et s'adresser à

ALEXR FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N. Y.
1466—

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,

Et Emporium de la mode pour le Sud

134 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de 1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat. Quant au choix, nous ne pouvons rien dire que vérité que de soit. Venez chez nous où dites nous de venir chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal, tout à fait en face de l'hôtel de la Rigaudie.

THE MOBILE LINE

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

ON AND AFTER NOV. 22 nd.

Trains will arrive and depart from depot foot of Canal street as follows:

—DEPART—

Day Express..... 7.30 a. m.
Through Express and Mail..... 5.00 p. m.

—ARRIVE—

Through Express and Mail..... 10.00 a. m.
Night Exp. ess..... 9.30 p. m.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg & Baltimore without change and only one change to New-York and Eastern Cities.

Ticket office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. E. ROBINSON,
Supt.

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'ancien dépôt, rue Dauphine, à quelques pas de la rue Lesseps.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour, 50 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents aller et autant pour le retour.

Départs de la ville.

6	heure A. M.	7	heures A. M.
8		9	
10		11	
Midi	P. M.	1	P. M.
2		3	
4		5	

Départs du Lac.

7	heures A. M.	8	heures A. M.
9		10	
11		12	
1	P. M.	2	P. M.
3		4	
5		6	

Tous les Dimanches un train partira de 4 à 5 heures du matin.

Les trains partiront toutes les heures, des 7 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désireraient aller à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN,
Surintendant-général.

5 mai—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du départ, au pied de la rue des Camps.)

A partir du 11 octobre 1875 à 5 30 P. M.

DEPARTS.	ARRIVERS.
Express.....7.25 A. M.	Express.....11.20 P. M.
Mail.....3.00 P. M.	Mail.....12.40 P. M.

Le train régulier arrive tous les LUNDIS à 1 A. M.

PAR LES BOUTIQUES PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE

Un Char-Dormeur de nuit entre Louisville et Chicago.

Un Char-Dormeur de jour entre Louisville et Chicago.

Un Char-Dormeur de jour entre Louisville et St Louis.

A. D. SHELDON, Agent.
W. H. TALBOT, Surintendant.

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Illinois and Jackson lines.)

(Ecole Calliope street Depot.)

Etant Octobre 31, 1874 et 5 30 P. M.

DEPART.	ARRIVE.
Express.....7.0 A. M.	Express.....11.20 P. M.
Mail.....3.00 P. M.	Mail.....12.0 A. M.

The accommodation train arrive every MONDAY morning at 1 30 M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS AND CHICAGO.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
B. D. FRISBY, General Manager. 26 7 1873

Dépôt du Bitter Arabes,

73.....Rue Decatur.....73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et fortifient l'estomac, ils facilitent aussi la digestion, ont un bouvage à la fois agréable et bienfaisant qui regle et calme le système nerveux. Le Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et est en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE,
Importateur. Propriétaire.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS,

11 Rue Saint Louis, de 11 heures heures

Toute pièce destinée à recevoir la signature Consul doit contenir: 1 Lettre d'envoi. 2 Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872 sur le Recrutement de l'Armée, les Consuls invite les Français âgés de vingt ans, à se faire inscrire au Consulat. Les jeunes gens non inscrits seront déclarés